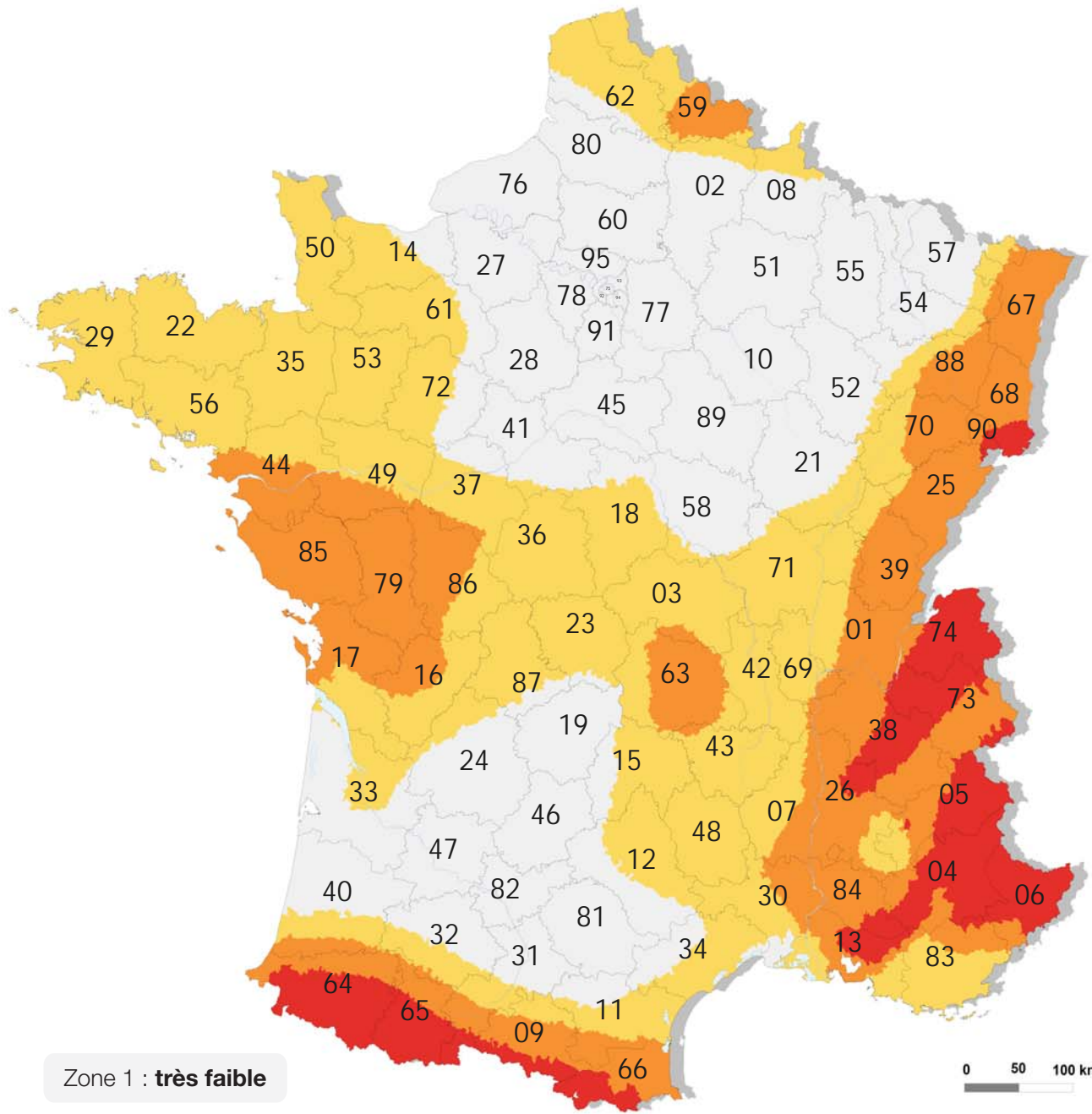


Nouveau zonage sismique de la France



Zone 1 : très faible

Zone 2 : faible

Zone 3 : modéré

Zone 4 : moyen

EURARMA

Carte donnée à titre indicatif, se reporter au Décret n°2010-1255 du 22/10/2010 portant délimitation des zones de sismicité

ZONAGE SISMIQUE par communes, téléchargement de la liste sur le site www.planseisme.fr



Eurarma

45, avenue Winston Churchill
27400 LOUVIERS
Tél. : 02 32 09 37 44
Fax : 02 32 40 19 72
Mail : eurarma@eurarma.fr